TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N°
017–211704218 – 20260917-CM2026_106-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 22/09/2026 – Publié le 22/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE conseillers municipaux :
. En exercice : 29 . Présents : 23 . Absents : 6 . Pouvoirs : 6
DATE DE L'AFFICHAGE de la liste des délibérations : 21 septembre 2026

OBJET :
CM2026_106– Cimetière – Tarifs des concessions et redevances à compter du 1er janvier 2027

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le onze septembre deux mille vingt-six.

PRESENTS :
Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean-Christophe DORIDOT / Michèle PREVOT / Jean-Marc BABIN / Elisa RATISKOL / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Alexandra WUCHER / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Gabriel DITGEN / Claudine GROLLEAU / Marie-Madeleine ROUIL / Frédéric BOTTON / Nathalie NICOLE / Christophe HERNANDEZ / Julien LEVEQUE / Pascaline DUCLAUD / Sylviane MITAINE / Jean-Christophe DELHAYE / Isabelle LEMAIRE / Lucas GERVRAUD / Delphine LE GARREC

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :
- Jean-François DANIEL représenté par Marie-Madeleine ROUIL
- André FRANCHI représenté par Jean-Marc BABIN
- Elia LARROUSSE représentée par Michèle PREVOT
- Alain MAGEAUD représenté par Jean DAUDENS
- Sandrine LAPEYRADE représentée par Nathalie NICOLE
- Jean-Luc GENSAC représenté par Delphine LE GARREC

SECRETAIRE DE SEANCE :
Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Pascaline DUCLAUD a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

HÔTEL DE VILLE
1, PLACE GASTON BALANDE
B.P. 108 – 17600 SAUJON
TÉL. : 05 46 02 80 07
contact@saujon.fr
www.saujon.fr

CIMETIERE
TARIFS DES CONCESSIONS ET REDEVANCES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2027

Monsieur Jean DAUDENS, conseiller municipal délégué aux finances, informe l'assemblée que la commission « finances », réunie en date du 7 septembre 2026, propose d'apporter des modifications aux tarifs des concessions et redevances à compter du 1er janvier 2027, comme suit :

	Pour mémoire Tarifs en € au 01/01/2026	Tarifs en € au 01/01/2027
CONCESSIONS		
- Concession trentenaire, le m²	113,00	116,00
- Concession cinquantenaire, le m²	170,00	175,00
- Concession columbarium, la case		
. 5 ans (renouvelable pour 15 ans)	283,00	291,00
. 15 ans	556,00	573,00
- Emplacements cinéraires :		
. 15 ans	124,00	128,00
. 30 ans	250,00	258,00
- Emplacements cinéraires + cavurnes municipales :		
. 15 ans	681,00	701,00
. 30 ans	886,00	913,00
Au titre de l'occupation du domaine public : **Tarif par mois non fractionnable**		
. REDEVANCES DANS LE DEPOSITOIRE		
- pendant les trois premiers mois :	23,00	24,00
- au delà des trois premiers mois :	78,00	80,00
JARDIN DU SOUVENIR		
- Fourniture et pose d'une plaque sur la colonne du souvenir	71,00	73,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER le prix des concessions et redevances ci-dessus à compter du 1er janvier 2027.

Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

Le Maire,

P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

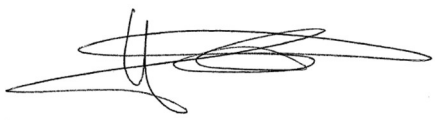

P. DUCLAUD